

FICHE DE POSE SIMPLIFIEE

(A DESTINATION DES OPERATEURS SUR CHANTIER)

En général, la fouille sera réalisée à l'aide d'une pelle hydraulique, la mise en place des éléments se fera à l'aide d'un grappin.

POSE DES ELEMENTS DE FONDATION, PARTIE IMMERGEE

- Egalisation du fond de la fouille à l'aide d'un lit de pierrailles ;
- Pose des éléments de fondation horizontalement et d'aplomb
- Décalage latéral de 60cm (=1/2 élément) ;
- Partie ouverte du fond de l'élément tournée vers la rivière;
- Remplissage des éléments et de l'espace entre la berge et l'élément, au fur et à mesure de la pose, avec un matériau essentiellement pierreux.

→ VARIANTES :

- En eau vive, la partie ouverte du fond est tournée côté berge.
- Par rang, tous les 5 mètres environ, un élément est positionné transversalement (perpendiculairement à la berge). Les éléments transversaux ne se superposent pas d'un rang à l'autre.
- Dans certains cas, par facilité, le plafond de la rivière peut être descendu à - 60 cm sur toute la largeur du cours d'eau plutôt qu'uniquement au pied des berges.
- Une fois les éléments de fondation posés, le plafond est remonté en réinjectant la matière enlevée.

POSE DES ELEMENTS DE LA PARTIE EMERGEE

- Composition de chaque couche à l'aide de deux rangs d'éléments d'aplomb ;
- Orientation de la partie ouverte du fond du premier rang coté terres ;
- Orientation de la partie ouverte du fond du rang supérieur coté rivière ;
- Superposition des couches avec un retrait, fonction de la pente de la berge, et décalage latéral de 60 centimètres (= 1/2 élément) par rapport aux éléments de la couche sous-jacente ;
- Remplissage et compactage léger des cavités des éléments avec un matériau composé à 60% d'une terre limono-argileuse et 40% d'un empierrement 0/40 mm ;
- La structure est couverte de terre en excès et ensemencée ;
- Pose de rondin en bois sec, de la hauteur d'une couche, entre chaque élément en courbe serrée, afin de respecter le décalage latéral de 60 centimètres entre chaque couche.

→ VARIANTE :

- × Par rang, tous les 4 mètres environ, position d'un élément transversalement (perpendiculairement à la berge). Les éléments transversaux ne se superposent pas d'un rang à l'autre.

Ceci est une fiche explicative, consulter notre dossier technique complet pour plus d'information.